

Communiqué préfectoral du 5 octobre 1961

Dans le but de mettre un terme sans délai aux agissements criminels des terroristes, des mesures nouvelles viennent d'être décidées par la préfecture de police. En vue d'en faciliter l'exécution, il est conseillé de la façon la plus pressante aux travailleurs algériens de s'abstenir de circuler la nuit dans les rues de Paris et de la banlieue parisienne, et plus particulièrement de 20 h 30 à 5 h 30 du matin.

Ceux qui, par leur travail, seraient dans la nécessité de circuler pendant ces heures, pourront demander au secteur d'assistance technique de leur quartier ou de leur circonscription une attestation qui leur sera accordée après justification de leur requête.

D'autre part, il a été constaté que les attentats sont la plupart du temps le fait de groupes de trois ou quatre hommes. En conséquence, il est très vivement recommandé aux Français musulmans de circuler isolément, les petits groupes risquant de paraître suspects aux rondes et patrouilles de police.

Enfin, le préfet de police a décidé que les débits de boissons tenus et fréquentés par les Français musulmans d'Algérie doivent fermer chaque jour à 19 heures.

COMMUNIQUE

Une déclaration du M. R. A. P. à propos des mesures prises contre les Algériens

Le Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix (M. R. A. P.) tient à souligner le caractère raciste du communiqué publié par la Préfecture de Police le 5 octobre 1961, et à exprimer l'émotion des antiracistes.

Le M. R. A. P. rappelle qu'aux termes mêmes de la Constitution Française :

- tous les citoyens sont libres et égaux en droit, sans qu'il y ait à distinguer de leur lieu d'origine, de leurs croyances philosophiques ou religieuses ;
- que cette liberté et cette égalité ne trouvent leurs limites que dans le cadre de la Loi ;
- qu'en aucun cas la liberté ou l'égalité d'un groupe de citoyens ne peuvent être réduites à raison de la seule croyance et du seul lieu de naissance de ces citoyens.

On ne peut transgresser ces principes sans, du même coup, porter gravement atteinte aux fondements démocratiques de notre pays.

Monsieur le Préfet de Police, en "conseillant de la façon la plus pressante" aux "Français Musulmans d'Algérie" de s'abstenir de circuler la nuit de 20 h 30 à 5 h 30, en leur recommandant très vivement de ne circuler en toute occasion, qu'isolément ; en décidant la fermeture à 19 h. des débits de boisson tenus et fréquentés par eux, institue, en fait et contrairement au droit français, un véritable couvre-feu pour un seul groupe de citoyens déterminés par leur confession et leur lieu de naissance présumé.

Le M. R. A. P. souligne la nocivité d'un tel communiqué officiel publié alors que la guerre d'Algérie a déjà gravement contribué à la renaissance du racisme en France.

Le M. R. A. P. appelle tous les antiracistes, tous les républicains à s'associer à sa protestation,

Il appelle tous les gens de cœur à affirmer et à promouvoir en toute occasion, par tous les moyens, l'esprit de fraternité et de compréhension humaine en vue de contribuer à la création d'un climat favorable à la recherche d'une solution pacifique par la négociation qui ne peut se fonder que sur le respect de la dignité de tous les hommes dans leur diversité.

Paris, le 12 octobre 1961

UNE DECLARATION DU M.R.A.P.

APRES LES MANIFESTATIONS DES TRAVAILLEURS ALGERIENS
A PARIS

Le Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix (M.R.A.P.) qui a dénoncé le caractère discriminatoire des mesures prises récemment à Paris à l'encontre des musulmans, exprime son émotion profonde et sa réprobation, à la suite des brutalités commises pour réprimer la protestation de ceux que frappent ces mesures.

Alors que des Algériens, hommes, femmes et enfants, défilaient pacifiquement et dignement, on compte parmi eux des centaines de blessés et des morts, deuils cruels s'ajoutant aux injustices et aux inégalités qui sont leur lot quotidien. Sans aucun doute, de tels événements, encourageront les ultras d'Algérie qui se livrent avec une impunité quasi totale, depuis un certain temps, à d'odieuses pogromes contre les musulmans.

Le M.R.A.P., qui déplore toutes les violences engendrées par la guerre d'Algérie, et auxquelles seule la paix peut mettre fin, s'incline douloureusement devant ces nouvelles victimes et souligne une fois encore la gravité de la situation. La guerre d'Algérie nourrit le racisme, accumule les ruines et les souffrances, perpétue les méthodes contraires à la démocratie, et, favorisant un climat de pré-fascisme, pèse dangereusement sur l'avenir de notre pays lui-même.

Le M.R.A.P. saluant les prises de position récemment rendues publiques en faveur de la compréhension et de l'humanité, en appelle à la conscience de tous les Français : ceux de France dont la protestation doit faire cesser ces mesures et ces méthodes inadmissibles, contraires aux nobles traditions de notre pays et qui portent si gravement atteinte à son prestige dans le monde; ceux d'Algérie, qui doivent comprendre que les massacres d'innocents perpétrés dans les rues d'Alger et d'Oran sont le plus sûr moyen de ruiner définitivement leur avenir sur cette terre.

Il faut que notre peuple exprime envers ceux qui souffrent l'esprit de compréhension, de fraternité humaine auquel il fut toujours si profondément attaché.

Il faut que s'exprime avec une force accrue la volonté de voir finir le drame algérien par une négociation rapide et loyale, fondée sur le respect de la dignité de tous les hommes.

Paris, le 18 octobre 1961

Le M.R.A.P. stigmatise les mesures discriminatoires frappant les musulmans

Les mesures ordonnées récemment par le Préfet de police à l'égard des Algériens, et qui créent un véritable couvre-feu pour tout un groupe de la population parisienne, évoquent, par leur nature, de bien tristes souvenirs. De nombreuses associations et syndicats ont élevé de vives protestations contre ces mesures discriminatoires. Nous reproduisons ci-dessous la déclaration que le M.R.A.P. vient de rendre publique à ce sujet :

Le Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix (M.R.A.P.) tient à souligner le caractère discriminatoire du communiqué publié par la Préfecture de Police le 5 octobre 1961, et à exprimer l'émotion des antiracistes.

Le M.R.A.P. rappelle qu'aux termes mêmes de la Constitution Française :

— tous les citoyens sont libres et égaux en droit, sans qu'il y ait à distinguer de leur lieu d'origine, de leurs croyances philosophiques, ou religieuses ;

— que cette liberté et cette égalité ne trouvent leurs limites que dans le cadre de la Loi ;

— qu'en aucun cas la liberté ou l'égalité d'un groupe de ci-

toyens ne peuvent être réduites à raison de la seule croyance et du seul lieu de naissance de ces citoyens.

On ne peut transgresser ces principes sans, du même coup, porter gravement atteinte aux fondements démocratiques de notre pays.

Monsieur le Préfet de Police, en « conseillant » aux « Français Musulmans d'Algérie » de s'abstenir de circuler la nuit de 20 h. 30 à 5 h. 30, en leur recommandant vivement de ne circuler en toute occasion, qu'isolément ; en décidant la fermeture à 19 heures des débits de boissons tenus et fréquentés par eux ; instituée, en fait et contrairement au droit français, un véritable couvre-feu pour un seul

groupe de citoyens déterminés par leur confession et leur lieu de naissance présumé.

Le M.R.A.P. souligne la nocivité d'un tel communiqué officiel, publié alors que la guerre d'Algérie a déjà gravement contribué à la renaissance du racisme en France.

Le M.R.A.P. appelle tous les antiracistes, tous les républicains à s'associer à sa protestation.

Il appelle tous les gens de cœur à affirmer et à promouvoir en toute occasion, par tous les moyens, l'esprit de fraternité et de compréhension humaine en vue de contribuer à la création d'un climat favorable à la recherche d'une solution pacifique par la négociation qui ne peut se fonder que sur le respect de la dignité de tous les hommes dans leur diversité.

**

Le M.R.A.P. a également exprimé sa protestation à la suite des violences commises, le 17 octobre, à l'égard des Algériens qui manifestaient pacifiquement contre les brimades dont ils sont l'objet.

UNE RESOLUTION DU BUREAU NATIONAL
DU M.R.A.P.

Le Bureau National du Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix (M.R.A.P.), qui a dénoncé dès le premier jour les mesures discriminatoires visant les Algériens dans la région parisienne, puis les violences commises contre les manifestants, hommes, femmes et enfants, qui protestaient contre ces mesures,

- SALUE les nombreuses prises de position contre le racisme qui se sont affirmées ces jours derniers dans les milieux les plus divers, et les actes émouvants de solidarité qui se sont multipliés en faveur des victimes de la répression;

- S'INQUIETE du sort des détenus transportés en Algérie sans avoir pu revoir leur famille ni prendre aucun bagage, et dont la destination n'a pas été clairement précisée;

- DEMANDE, dans un esprit à la fois de justice et d'humanité, que soient immédiatement libérés les 2.800 Algériens encore internés à la Porte de Versailles, et que toutes les victimes, ainsi que leurs familles, soient rapidement indemnisées;

- DEMANDE EGALEMENT, au nom des principes qu'il a toujours défendus, et pour l'honneur de notre pays, qu'il soit mis fin à toutes les mesures discriminatoires établies le 5 octobre, ainsi qu'aux brimades et aux persécutions qui placent l'ensemble de la population nord-africaine dans un climat quotidien d'insécurité et favorisent le développement du racisme;

- SOULIGNE une nouvelle fois que, seule, la paix par la négociation peut arrêter le cycle dramatique des violences, qui creusent le fossé entre les peuples de France et d'Algérie, et portent en elles la menace du fascisme;

SOUHAITE que tous les antiracistes, tous les républicains, renforçant encore leur action, s'unissent et agissent en commun pour faire triompher les idéaux de fraternité et de paix, auxquels le peuple français reste attaché par ses plus nobles traditions.

Paris, le 23 octobre 1961

Le M.R.A.P. signale (la mesure)

discriminatoires frappant les musulmans

NOUVELLES PROTESTATIONS

La Ligue des droits de l'homme s'élève une nouvelle fois contre les mesures prises à l'égard des musulmans algériens, proteste contre la prolongation de leur détention et « exprime le regret que les journalistes n'aient pas eu accès aux lieux de détention ». Elle estime que l'attitude du gouvernement « contredit la volonté de négociation qu'il affirme et risque de la rendre inopérante ».

Le Comité de vigilance des juristes républicains « s'indigne de la répression sanglante de manifestations pacifiques, des sévices dont les Algériens sont victimes et des conditions scandaleuses de leur séquestration ».

Le Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix « s'inquiète du sort des détenus transportés en Algérie sans avoir pu revoir leur famille ni prendre aucun bagage, et dont la destination n'a pas été clairement précisée ».

Paris, le 27 octobre 1961

DECLARATIONS RECUEILLIES PAR LE MOUVEMENT CONTRE LE RACISME,
L'ANTISEMITISME ET POUR LA PAIX (M.R.A.P.)

Reproduction autorisée . Prière de mentionner la source

Paul ANXIONNAZ
Ancien Ministre

Tout homme de cœur, et soucieux du rayonnement et de l'honneur de son pays, ne peut qu'éprouver honte et douleur devant ce qu'il voit, et aussi pour tout ce qu'il est en droit, hélas, de supposer.

Les abstentions de nos représentants à l'ONU, lors des divers débats sur le racisme, n'étaient donc pas de pure tactique; elles traduisaient la nouvelle philosophie de nos gouvernants. Qu'en pensent donc ceux qui soutiennent ou ménagent un tel système et qui se disent démocrates ou socialistes ? .

Jean CASSOU
Directeur du Musée d'Art Moderne

On est en état de désordre lorsqu'il apparaît que la violence est le seul moyen d'expression d'une opinion quelconque. On est en état d'anarchie lorsque le pouvoir, à son tour, se prête à ce désordre et montre par son action policière que, lui aussi, il n'a d'autre recours que la violence pour affirmer son existence. Ainsi a-t-on vu, ces jours-ci, la police ne faire aucune distinction entre des auteurs d'attentats criminels et des masses populaires algériennes se livrant à une manifestation pacifique. Qui plus est, ces masses ont été traitées comme formant une collectivité spécifique, une catégorie d'hommes situés en dehors de l'espèce humaine, ne pouvant plus se réclamer d'aucune loi humaine. Ce procédé constitue donc, non seulement un acte de violence pareil à ceux qui caractérisent l'état de désordre généralisé où nous sommes, mais encore un procédé raciste. Et la sauvagerie avec laquelle on en a usé ne saurait manquer de nous rappeler d'abominables souvenirs. Que ces souvenirs s'imposent à propos d'événements qui se sont produits aujourd'hui, à Paris, est une honte pour la France et qui sera amèrement ressentie par tous les Français qui, dans la Résistance, se sont battus contre le racisme et contre la Gestapo.

François MITTERRAND
Ancien Ministre

M. François MITTERRAND actuellement dans la Nièvre me fait connaître que vous pouvez utiliser son nom pour protester contre les discriminations dont souffrent tant de groupes humains et en particulier les Algériens de la région parisienne.

Marius MOUTET
Ancien Ministre

Je donne ma signature pour protester contre les mesures racistes prises contre les Nord-Africains sans discrimination. Mais j'entends condamner toutes les violences y compris celles qui ont entraîné la mort de trop d'agents de la police. Les violences s'enchaînent, les unes provoquent les autres. Elles peuvent expliquer une mentalité de vengeance et de représailles aveugles mais ne les justifient pas.

Un corps organisé pour assurer l'ordre ne doit pas, par des excès dans la répression, être lui-même une cause d'aggravation des désordres.

Le premier devoir est de faire disparaître cette mentalité de guerre civile.

Amiral MUSELIER
Ancien Chef des Forces Françaises Navales Libres

Les mesures de discrimination, décrétées récemment, sont d'une rare maladresse et d'une criante injustice. Ces mesures "étant ce qu'elles sont" permettent aux Algériens de constater qu'ils n'ont pas les droits des "Français à part entière". C'est à juste titre que notre Association s'élève contre elles et qu'elle proteste contre les brutalités de la répression policière.

J. PIERRE-BLOCH
Ancien Ministre

Une chasse honteuse à l'Arabe ^{est} organisée en plein Paris.

Nous devons élever notre protestation indignée. Il y a les tueurs, pour ceux là pas de pitié, mais pour tous les tueurs, blancs ou noirs, musulmans ou non, mais les autres, les hommes les femmes, les enfants musulmans qui ont revendiqué avec courage leurs droits à la dignité et à la liberté méritent notre active sympathie au milieu de tant de honte.

Disons le, ces soirées de Paris nous ont rappelé d'affreuse mémoire Juillet 1942.

Voyageant en Pologne, au temps des Colonels, je me suis entendu dire par le recteur de l'Université de Lwow: "Tout compte fait, je l'avoue, ce n'est ni la religion, ni l'histoire, ni l'économie, qui m'ont fait antisémite. C'est une espèce de peur atavique que je ne contrôle ni ne m'explique".

Et nous sentons tous rôder autour de nous ces sortes de démons. Des poussées instinctives s'expriment en haines et violences. Des passions élémentaires défient la raison et la foi. Il n'y a pas de racisme propre. Mais celui qui rampe alentour de nous est particulièrement sale, parce qu'il s'attaque, avec des forces dérobées même aux corps de l'Etat et, tout à la fois pourvues de sa puissance et couvertes par elle, à des hommes et des femmes qui ont au milieu de nous sans appui. Honteusement logés, contraints à se terroriser dès la tombée du jour, violentés dans leur dignité d'hommes, ces Nord-Africains dont une fiction juridique de moins en moins acceptable fait nos compatriotes, alors qu'on leur dénie la qualité de frères, en appellent à tout ce qui en nous se refuse à la lâcheté et à la honte. Il faudra bien résoudre sans tarder davantage le problème politique de leur indépendance, et si possible encore de notre collaboration dans l'égalité. Mais de grâce qu'en attendant et pour y parvenir, on nous permette de demeurer nous-mêmes des hommes dignes de ce nom par le refus absolu du racisme qui les frappe.

Evry SCHATZMAN

Professeur à la Sorbonne

C'est la gorge serrée que je vous écris, en réponse à votre appel du 23 octobre. Je vais, je viens, je travaille, et, à côté de moi, d'autres hommes ne sont libres ni d'aller et venir, ni de travailler. Je sens encore la chape de plomb qui m'entourait il y a 20 ans, la barrière invisible qui m'interdisait tel ou tel geste, telle ou telle activité, et j'imagine le sentiment d'humiliation et de désespoir dont les Algériens musulmans peuvent être la proie. Leur manifestation pacifique est un acte d'un immense courage contre une décision indigne que rien au monde ne pourra jamais rendre légitime. La répression sauvage dont ils ont été l'objet est, comme la décision de couvre-feu qui a précédé, une honte ineffaçable pour la France.

Il n'est pas un homme attaché aux idéaux de fraternité, de justice et de paix qui puisse rester indifférent et refuser son aide.

Henri SINJON
Secrétaire général de l'Union Régionale Parisienne
des Syndicats Chrétiens

Lorsqu'on a tant soit peu la notion de la valeur éminente de la PERSONNE HUMAINE, on ne peut qu'être atterré devant certains procédés qui ne peuvent justifier la nécessité de stopper les menées terroristes.

Frapper sans discrimination l'innocent et le coupable; molester -pour employer une expression très modérée - des personnes, des familles, à cause de la couleur de leur visage; priver de liberté, puis renvoyer en Algérie des travailleurs qui ne demandent qu'à continuer à gagner ici leur vie et celle de leur famille; aller plus loin encore..., est indigne de la France, qui a porté bien haut pourtant l'IDEAL DE FRATERNITE DES HOMMES.

Me Henry TORRES
Ancien Sénateur

Les violences contre les Algériens de la région parisienne sont un attentat contre la liberté humaine qu'en dehors et au-dessus des partis il faut défendre avec ferveur.

Je suis avec vous de coeur et d'esprit.

Général Paul TUBERT
Ancien Député Maire d'Alger

Il a fallu la défaite de son armée et l'invasion allemande pour que la France connaisse les horreurs de l'antisémitisme.

Il a fallu l'insurrection algérienne pour que la France prenne conscience de la gravité du racisme qui a infligé aux musulmans d'Algérie les humiliations et les tortures qui sont à l'origine d'attentats terroristes. Ceux-ci sacrifient, comme d'ailleurs les contreterroristes, trop de victimes innocentes.

Dans pareil climat toute mesure de discrimination raciale ne peut qu'aggraver les choses en avivant des haines et en rallumant des colères.

Tous ceux qui ont le respect dû à la personne humaine doivent s'unir pour tenir aux antagonistes le langage de la raison et leur rappeler leurs devoirs de paix et de fraternité.

Jacques DUCLOS
Sénateur

Les brutalités policières dont sont victimes les travailleurs algériens à Paris et qui ont atteint une violence inouïe les 17, 18 et 19 octobre, font revivre des temps que les démocrates et les patriotes considéraient comme révolus, je veux parler de l'époque où les hitlériens et leurs valets de Vichy régnaient sur notre sol.

Pour ma part, je me suis toujours élevé avec le Parti Communiste Français contre toutes les discriminations et les violences de caractère raciste, et naturellement contre celles que je viens d'évoquer et que je me propose de dénoncer à la tribune du Sénat.

Les protestations multiples et variées qui se sont élevées de milieux les plus divers du peuple de France, montrent que les procédés de caractère fasciste utilisés contre les travailleurs algériens, sont condamnés par l'immense majorité des Françaises et des Français.

Cependant les protestations contre de telles pratiques déshonorantes ne sauraient suffire. Aussi est-il nécessaire d'en combattre les causes et tout d'abord d'intensifier l'action pour mettre fin à la guerre d'Algérie.

Soyez assuré que demain comme hier et aujourd'hui, je ferai avec le Parti Communiste Français, tout ce qui sera possible afin que s'unissent et agissent tous les Français opposés aux violences et aux crimes racistes, tous les Français soucieux de sauvegarder l'honneur et le prestige de la France.

Reproduction autorisée
Prière de mentionner
la source

Paris, le 31 octobre 1961

DECLARATIONS RECUEILLIES PAR LE MOUVEMENT CONTRE LE RACISME,
L'ANTISEMITISME ET POUR LA PAIX (M.R.A.P.)

A la suite des mesures discriminatoires et des violences qui ont frappé les Algériens dans la région parisienne, le M.R.A.P. a rendu publiques, le 27 octobre, les déclarations qui lui ont été adressées par MM. Paul ANXIONNAZ, Jean CASSOU, Jacques DUCLOS, François MITTERAND, Marius MOUTET, l'Amiral MUSELIER, J.P. BLOCH, le Pasteur Henri ROSER, Evry SCHATZMAN, Henri SINJON, Henry TORRES, le Général TUBERT.

On trouvera, ci-dessous, les nouvelles prises de position qui lui sont parvenues :

-o-o-o-o-

Marcelle AUCLAIR
Ecrivain

Devant les manifestations racistes dont nous sommes les témoins (ainsi que le monde entier), comme un enfant qui ne reconnaîtrait plus sa mère sous un masque affreux, j'éprouve à la fois de l'effroi et de l'horreur.

Je me rappelle avec angoisse une phrase d'Hitler : "La France je la pourrirai du dedans..." Tout l'or noir du Sahara ne saurait racheter tant de honte.

Marc BARBUT
Secrétaire académique (Paris) adjoint du S.G.E.N.

La répression policière des manifestations musulmanes du 18 octobre a mis en évidence l'instauration en France des méthodes que nous dénonçons depuis des années en Algérie; nous savons trop où ces méthodes nous conduisent. Nous devons maintenant tout faire pour stopper la progression du fascisme en France, nous ne pouvons plus attendre pour réveiller l'opinion, car cette opinion sait ce qui se passe.

Notre riposte doit s'inspirer de trois principes :

- Les responsables sont avant tout non la police dans son ensemble, mais ceux dont elle dépend : le Préfet de Police, le gouvernement et le Chef de l'Etat.
- Mais ils n'ont pu en arriver là que grâce au consentement tacite de l'opinion : si les hommes, les mouvements, les partis et les syndicats qui proclament leur opposition au racisme et au fascisme ne réussissent pas, dans les jours qui viennent, à alerter le pays, eux aussi porteront une lourde part de la culpabilité.
- Seule la fin de la guerre d'Algérie rendra possible le retour à une légalité inspirée par le respect de la personne humaine.

Jacques BERQUE
Professeur au Collège de France

Après avoir massacré des Tunisiens, à propos de Bizerte, nous matraquons et malmenons à Paris des manifestants pacifiques, parmi lesquels des femmes et des enfants, et de surcroît nos hôtes. Ces actions, salissantes pour notre histoire, constituent un signe de plus d'illégitimité. Le juste dégoût qu'elles inspireront en définitive au peuple français, le portera à d'autres abandons. Et c'est par la liquidation de nos propres chances, les dernières peut-être, que nous achèverons l'outrage infligé à la dignité de l'Autre.

Madame S. COLLETTE-KAHN
Vice-Présidente de la Ligue française,
Secrétaire Générale de la Fédération internationale des Droits de l'Homme.

C'est avec un sentiment fait à la fois de honte et d'indignation, que les Français attachés aux plus nobles traditions de leur pays, ont appris les mesures d'exception qui viennent de frapper les travailleurs algériens.

Atteignant ceux-ci indistinctement et exclusivement en qualité d'Algériens-elles devaient nécessairement apparaître comme d'humiliantes mesures de discrimination raciale.

Les inqualifiables brutalités de la répression exercée contre ces travailleurs manifestant tranquillement et sans armes contre la discrimination dont ils étaient l'objet - en frappant aveuglément innocents aussi bien que présumés coupables, n'ont fait qu'aggraver la faute initialement commise.

Tout Français pour qui la Déclaration des Droits de l'Homme n'est pas un vain chiffon de papier, mais l'évangile national par excellence, ne se sent pas seulement atteint dans son honneur de Français. Il mesure avec stupeur l'immense bêtise qui vient, une fois de plus, d'être commise sur le plan national.

Est-ce par de tels gestes que l'on entend défendre les vrais intérêts de la France, et assurer entre Arabes d'Algérie et Français cette coexistence pacifique, et même cette coopération fraternelle auxquelles on se prétend attaché ?

Mesure-t-on le tort immense fait dans l'opinion internationale, à notre pays, dont, - à tort ou à raison- le crédit moral n'a déjà que trop souffert de cette interminable et cruelle guerre d'Algérie ? Veut-on fournir une impulsion nouvelle à l'infamale ronde des violences déchaînées, alors que tout commande d'y mettre fin au plus tôt ? De part et d'autre de la Méditerranée, on attend des émules de Michel de l'Hôpital et non des disciples de Hitler et de ses Waffen S.S.

Il est temps, grand temps que l'immense majorité de nos compatriotes - certainement en désaccord avec les traitements barbares infligés aux travailleurs algériens - manifeste assez clairement sa désapprobation, pour être entendue des autorités responsables.

Le seul réconfort que nous valent ces tristes événements, c'est la constatation que le peuple français, s'éveillant enfin de la longue torpeur, prend conscience du tort immense qui vient, une fois de plus, de lui être fait.

Remercions "Droit et Liberté" de prêter une voix à son émotion....

Joseph FOLLIET

Directeur de la Chronique Sociale de France

C'est avec une immense tristesse que tous ceux qui, depuis de longues années luttent contre les doctrines inhumaines du racisme, et contre les racismes de toute variété, qu'ils osent ou n'osent pas dire leur nom, voient dans le monde contemporain les montées et les flambées de racisme, conséquence soit de phénomènes politiques comme la décolonisation, soit tout simplement des brusques contacts entre des races que séparaient autrefois la géographie et l'histoire.

Notre pays même, que l'universalisme de sa pensée avait jusqu'à présent préservé du racisme, cède depuis le conflit algérien à des tentations dangereuses et tous les hommes de bonne volonté, tous ceux qui croient que l'Homme et un Homme, avant d'être un noir, un blanc ou un jaune, un Arabe, un Berbère ou un Nordique; tous ceux qui croient que l'Homme incarné et en situation, a droit à ses caractéristiques raciales techniques ou nationales; tous ceux qui pensent que les rapports humains ne doivent pas ressembler aux luttes des fauves dans la jungle, ont le devoir de s'unir par dessus tout ce qui les divise et même les oppose, pour faire barrage aux doctrines et aux pratiques racistes. Une dure expérience montre qu'on ne saurait attendre d'un progrès automatique les nécessaires rapports de Justice et d'amitié entre les races et les peuples.

Pour arriver à ce résultat, toujours précaire, toujours remis en question, il faut que les actes libres et courageux des hommes les plus conscients, éclairent et entraînent les autres hommes.

La lutte contre le racisme où qu'elle soit et d'où qu'elle vienne, quelles qu'en soient les victimes, est une forme de l'éternel combat de l'Homme pour l'Homme.

Pierre GASCAR

Ecrivain - Prix Goncourt

Le colonialisme et le racisme se sont toujours confondus. Cette guerre oserait-elle aujourd'hui montrer enfin son vrai visage ? Il y a quelques jours, lors de la manifestation des Algériens de la région parisienne, des policiers ont abattu un homme sous mes fenêtres, un homme sans arme. L'homme est resté étendu, les bras en croix, une dizaine de minutes sur le trottoir, avant qu'on le jette - il n'y a pas d'autre mot - dans un camion.

Je ne cherche pas les rapprochements systématiques, mais il se trouve que je n'avais pas vu, dans une rue, un civil tué par balles, depuis dix-huit ans. La dernière fois, c'était à Rawa-Ruska, lors de l'extermination, par les nazis, des minorités juives de Galicie. Ce mort-là portait un brassard avec l'étoile de Judée.

Sur l'Algérien abattu l'autre soir, on ne découvrirait aucune marque de discrimination aussi précise. Mais, on le sait, nos défenseurs de l'ordre ont de bons yeux. Une certaine couleur de peau, une certaine tenue vestimentaire (il n'y a plus guère, en France, d'autre sous-prolétariat qu'algérien): on ouvre le feu, au mieux on arrête et on frappe à poings nus.

Des amis, médecins dans les hôpitaux, n'ont décrit l'arrivée "en vrac" d'hommes battus à froid, dans les commissariats, de corps littéralement "martelés". Nous n'en sommes pas encore au brassard portant le croissant mais, comme on le voit, on s'entend cependant à "marquer" - à l'aide d'ecchymoses - ces "gens-là".

Qu'ils ouvrent, eux aussi, le feu, à l'occasion, certes, nous ne l'oublions pas et on me rappellera qu'il n'est pas d'humanité possible dans une guerre, que tout y est permis. Entendons-nous : de combattant à combattant (et encore !). L'autre soir, il s'agissait d'une foule réclamant la liberté et nos violences nous déshonorent. Le mot est faible. Disons que la France meurt de cette guerre absurde. Et là, le mot est faible encore : elle meurt dans son âme.

Ammand LANOUX
Ecrivain

Je m'associe à votre protestation contre les discriminations raciales, d'où qu'elles viennent.

Jean MASTIAS
Secrétaire Général de la JEC

La Jeunesse Etudiante Chrétienne, conformément à sa nature de Mouvement Catholique Educatif des Jeunes, se doit de s'associer à l'indignation provoquée par la vague de racisme qui, après l'Algérie, s'installe en France même. Les nombreux morts et humiliés des manifestations musulmanes des 24 et 25 octobre derniers n'en sont que la douloureuse conséquence. Ces événements expriment la dégradation du "respect d'autrui" et le mépris croissant "de la dignité de la personne humaine". Les répercussions sur une jeunesse, dont nous sommes responsables, ne sont que trop visibles et trop prévisibles.

Le racisme est un fait présent dans la "bonne conscience" de trop d'entre nous qui conservons nos réflexes humanitaires mais qui refusons une vision politique globale sombrant ainsi dans un racisme collectif implicite : paresse, faillite d'une éducation civique de la Nation, lâcheté de certains hommes politiques, conséquence d'une guerre injuste et mauvaise dont notre pays portera longtemps les traces.

Le silence gênant de la presse, manquant à son devoir d'information et surtout d'analyse, l'inaction des citoyens et des responsables politiques, hésitant, comme dans des temps lointains et en d'autres pays, à s'engager courageusement, ne peuvent que favoriser cette lente asphyxie qui menace notre pays. La solution n'est pas de justifier ou d'excuser le racisme des uns par la violence des autres. Tous deux sont également condamnables et nous ne saurions admettre attentats et violences quels qu'en soient l'origine et le but. Mais le problème est aujourd'hui, plus simplement, de ne pas refuser les cruelles évidences .